6211-04-004

MÉMOIRE DE L'ASSOCIATION DE L'ÎLE D'ORLÉANS CONTRE LE PORT **MÉTHANIER**

Présenté le 25 janvier 2007 par Serge Mongeau

Notre association a été fondée le 27 avril 2005. Quelques citoyennes et citoyens de l'Île d'Orléans commençaient à s'inquiéter de la réalisation éventuelle d'un projet de port méthanier annoncé à Lévis, immédiatement en face de l'Île. Pour cette première rencontre, ils ont invité trois citoyennes de Lévis à nous transmettre les informations qu'elles possédaient sur le projet. Comme tous les participants à la rencontre se sont montrés en profond désaccord avec le projet et qu'il apparaissait que fort peu d'information circulait sur le sujet, il a été décidé de former une association qui verrait à s'informer davantage tout en sensibilisant la population de l'Île aux impacts éventuels du projet..

Depuis cette première rencontre, les membres de l'association se sont réunis régulièrement aux trois ou quatre semaines et ont mené diverses actions, seuls ou en collaboration avec les autres groupements opposés au projet :

- l'organisation de spectacles bénéfices à Lévis et à Québec;
- une marche des deux rives contre le port méthanier dans le port de Québec à l'automne 2005;
- une manifestation mer-terre à Saint-Laurent et à Sainte-Pétronille, à l'été 2006'
- la tenue de quatre assemblées d'information publiques à Sainte-Pétronille, à Saint-Jean à Saint-Pierre et à Sainte-Famille;
- la distribution par la poste à tous les citoyens de l'Île de feuillets d'information (voir l'annexe l):
- l'ouverture d'un site web //acpm.tuxcafe.org//.

Très vite après la formation de notre association, nous avons décidé de faire circuler une pétition qui permettrait aux gens de signifier leur désaccord avec le projet de port méthanier. Plusieurs de nos membres ont fait du porte à porte; il faut tout particulièrement souligner le remarquable travail de M. Hans Brandl, que ses 86 ans n'ont pas empêché de recueillir 330 signatures dans Sainte-Pétronille. Sauf dans cette municipalité, il faut noter que l'ensemble du territoire n'a pas été intégralement couvert par nos visites à domicile, loin de là; c'est pourquoi la pétition a aussi été mise à la disposition des citoyens dans certains commerces de l'Île et au bureau de la municipalité de Saint-Laurent. Le texte de la pétition est court et ne peut évidemment rendre compte de toutes les motivations qui ont amené les gens à la signer. Il se lit comme suit:

Nous les soussignés, résidants de l'Île d'Orléans, considérons que l'implantation d'un terminal méthanier en face de l'Île, à Lévis, et le trafic des navires géants remplis de gaz liquéfié représentent une menace grave pour notre sécurité et notre environnement.

Nous sommes opposés à la réalisation de ce projet, convaincus que notre territoire densément habité ne se prête aucunement à la présence de ce genre d'industrie.

Pour les visiteurs de l'Île souvent horrifiés par le projet, nous avons fait circuler une version de la pétition de laquelle nous avons retranché la mention « résidants de l'Île ». Voici les résultats de la pétition, dont les originaux seront déposés devant la Commission :

Sainte-Famille....79 Saint-François.....75 Saint-Jean..... 326 Saint-Laurent..... 638 Saint-Pierre.....324 Sainte-Pétronille..577

Extérieur......3103 (dont les 77 signatures par l'intermédiaire du site web)

Nous avons financé nos diverses activités par des dons de nos membres, par les spectacles bénéfices et par la mise sur pied d'un fond de soutien quand le Port de Québec a tenté de nous museler par les injonctions qu'il a demandées contre nous et qui nous ont occasionné d'importants frais judiciaires.

Notre travail sur le terrain nous a donc mis en contact avec une foule de citoyennes et de citoyens. Et nous avons pu constater, surtout au début, que les gens étaient fort mal informés – ils avaient vaguement entendu parler du projet – mais que plus ils disposaient d'information, plus ils s'opposaient au projet. Voici une liste des objections que nous avons relevées :

- 1- Transformation du chenal à une seule voie navigable pour le transport maritime lorsqu'un méthanier livre sa cargaison de gaz naturel liquéfié (GNL).
- 2- Interdiction aux bateaux de plaisance de s'approcher à moins de 500 mètres du méthanier.
- 3- Érosion des rives, causée par les grands déplacements d'eau au passage de ces bateaux géants (cinq terrains de football).
- 4- Encombrement pour les bateaux de croisière et perturbation de leur horaire, de nature à éloigner les touristes.
- 5- Augmentation importante des bruits de moteurs et de manutention pendant la durée du transbordement du GNL.
- 6- Éclairage excessif des lieux la nuit pendant le déchargement.
- 7- Production de plus de 260 000 tonnes de gaz à effet de serre pour la transformation du GNL en gaz et le travail de trois caboteurs.
- 8- Augmentation prévisible du nombre de réservoirs (passer des 500 millions de mètres cubes (m3) prévus, par jour, à 1 milliard).
- 9- Imposition d'un part industrialo-portuaire de grande envergure.
- 10- Présence anticipée de nombreuses industries chimiques, sur l'éventuel site de Lévis, qui pollueront toute la région, comme à Fos-sur-Mer, en France.
- 11- Danger de contamination de la production laitières et maraîchères de l'Île d'Orléans.
- 12- Détérioration des paysages et des sites récréo-touristiques des deux rives du fleuve St-Laurent.
- 13- Détérioration irréversible de lieux historiques et patrimoniaux, protégés depuis des décennies.
- 14- Danger réel d'accidents maritimes et terrestres, découlant de bris techniques ou d'erreurs humaines, ayant des conséquences graves sur la santé et la sécurité des résidants.
- 15- Cible possible d'actions terroristes pour obstruer le fleuve et la voie maritime.
- 16- Détérioration irréversible de lieux historiques et patrimoniaux, protégés depuis des décennies.
- 15- Imposition d'un parc industrialo-portuaire indésirable de grande envergure.

Devant les réactions négatives au projet de la majorité des gens de l'Île (des sondages ont d'ailleurs vite confirmé notre constat), nous avons cru que nos divers élus municipaux présenteraient à l'opinion publique la position des gens de l'Île. Seule la municipalité de Saint-Laurent l'a fait en termes non équivoques au moment où le premier site choisi était à Beaumont; voir à l'annexe II la copie de la résolution du 1^{er} novembre 2004. Les autres municipalités ont refusé de prendre position, deux d'entre elles, Sainte-Pétronille et Saint-Jean, se contentant de transmettre quelques préoccupations par rapport au projet.

Nous avons voulu rencontrer les maires dans le cadre de la MRC de l'Île. On a refusé de mettre le point à l'ordre du jour; et quand la question a tout de même été abordée à la période des questions, les maires ont continué à refuser de nous entendre, prétextant qu'ils devraient écouter les arguments des deux côtés. Or nous avons appris qu'il y a eu effectivement une rencontre Rabaska-MRC.

Nous avons été contents de voir que les gouvernements consentaient à tenir des audiences publiques sur ce projet. Nous avons participé sincèrement au processus même si des doutes continuent à nous assaillir sur certains de ses aspects. En fait, notre plus grande déception vient de la participation des divers experts issus de la fonction publique et mandatés par les gouvernements. À quelques exceptions près, leur incapacité à répondre de façon précise aux diverses questions que soulève le projet nous a laissés pantois; leur attitude résignée et attentiste laissait grande ouverte une brèche dans laquelle les « experts » de Rabaska pouvaient s'engager, ce qu'ils ne manquaient jamais de faire. Eux parlaient avec assurance et affirmaient péremptoirement, n'ayant comme contradicteur que ce pauvre public ignorant et naïf. Nous continuons cependant à croire que la Commission chargée de l'étude de ce projet tiendra compte, dans ses recommandations, des nombreux arguments invoqués à l'encontre du projet.

Au terme de ces deux années de consultations, de rencontres avec la population, de recherche et de réflexion, nous en arrivons à la conviction encore plus ferme qu'au moment de notre fondation que ce projet ne doit voir le jour ni ici ni nulle part ailleurs au Québec. En effet, il nous faut constater :

- 1) que le Québec, et encore moins le Canada, ne possèdent de politique globale et complète concernant l'énergie dans le contexte de la lutte aux gaz à effet de serre. Les politiques de nos gouvernements ne tiennent vraiment compte que des aspects économiques de la question et là encore, ils négligent eux qui pourraient avoir le plus d'importance pour la population, comme les emplois qui pourraient être créés par la mise en place d'un projet sérieux et multiforme d'économies d'énergie;
- 2) que la planète ne peut tolérer la poursuite effrénée de la croissance économique qui caractérise notre époque. Notre consommation actuelle fait appel aux ressources d'une Terre et demie, alors qu'évidenment nous n'avons qu'un Terre; les ressources s'épuisent donc rapidement et les mécanismes naturels de transformation des déchets sont débordés, avec les effets déjà visibles que cela entraîne pour l'environnement;
- 3) que c'est à nous, les habitants des pays industrialisés, que revient la responsabilité d'agir, car c'est nous, par notre surconsommation, qui sommes responsables de l'état de la planète. Nous avons déjà au Canada une empreinte écologique de 8 hectares par habitant alors qu'il n'y a que 1,8 hectare de disponible par habitant sur la Terre. Comment alors justifier ce type de développement économique qui continue à s'appuyer sur une forte consommation d'énergie et qui ne peut qu'augmenter notre empreinte écologique? Que restera-t-il pour les 1 milliard trois cent millions d'êtres humains qui doivent tenter de survivre avec un dollar ou moins par jour? Nos gouvernements continuent à tergiverser en cherchant des solutions technologiques au problème des gaz à effet de serre et au réchauffement de la planète. Or ces solutions n'existent pas : il n'y a pas de voic en dehors de la mise au rancart de la croissance économique. Les solutions technologiques ne peuvent au mieux que retarder les échéances, rien de plus. On nous dit que le gaz naturel qu'on veut importer permettra de remplacer des énergies plus polluantes : c'est faux. Dans notre système économique, les solutions les moins coûteuses trouveront toujours preneur. Le gaz importé permettra à l'Alberta d'extraire plus de pétrole des sables bitumineux et d'alimenter l'appétit insatiable des États-Unis pour ce pétrole. On remplacera de l'électricité utilisée pour le chauffage par du gaz, offrant ainsi à Hydro-Québec la possibilité de vendre davantage aux États-Unis et d'aider les pauvres Américains à se climatiser et à se protéger davantage contre le réchauffement climatique... dont ils sont en bonne part aussi responsables. Clairement, toute augmentation de l'offre d'énergie n'aboutira qu'à une augmentation de la consommation ... et des gaz à effet de serre.

En somme, nous invitons les Québécois à jeter un regard authentiquement lucide sur notre avenir collectif et à commencer à penser au bien commun de l'humanité, au lieu une fois encore de s'agenouiller devant ces promoteurs qui font miroiter la création de quelques emplois, alors qu'ils n'ont véritablement dans leur mire que les mirifiques bénéfices financiers qu'ils escomptent de leur placement.